L'ÎLOT

UN ACCUEIL, UN TOIT
UN NOUVEAU DÉPART

2018 RAPPORT FINANCIER

Introduction

Par Pascal AERTS, Trésorier de l'Îlot

Nous avons souvent eu l'occasion de dire, et d'écrire ici, que l'objet d'une association était d'appliquer son projet associatif, que la gestion financière était exclusivement orientée dans ce but, et qu'il n'y avait donc aucune raison de chercher à "faire des bénéfices".

Ceci étant, après 3 années favorables au cours desquelles l'Îlot a dégagé un excédent financier, l'exercice 2018 enregistre une perte significative de 253.3 K€.

Ce déficit résulte de la conjonction d'un accroissement "normal" des charges de +1.2 %, (ce qui représente tout de même + 108.1 K€), mais surtout d'une baisse de 2.1 % des produits, soit -183.1 K€ (et même de -3.5 % pour les produits du seul compte d'exploitation).

Cela faisait déjà quelques années que nous craignions une baisse des revenus d'origine publique. Mais ce que nous n'avions pas anticipé, c'est que celle-ci se produirait à un moment où la générosité privée serait elle-même en retrait.

Mais face à cette situation, votre Conseil d'Administration n'a pas voulu restreindre l'activité de l'association ; il a notamment souhaité maintenir l'ensemble de ses programmes, y compris les sessions permettant une réinsertion par l'emploi et l'activité économique, malgré le coût de ces formations.

Car face à la détresse de femmes et d'hommes qui enchaînent les échecs, allant de "galère" en "galère", il nous a semblé essentiel de poursuivre notre action, dont les résultats demeurent largement positifs sur le plan de la réinsertion.

Ce choix, ce parti-pris même, se reflètent dans les comptes et les explications que nous vous présentons.

Un déficit global de 253.3 K€

Le déficit 2018 provient de l'exploitation courante et des résultats exceptionnels pour un total de 300 K€ : comme nous l'avions indiqué l'an passé, il convient en effet de mener une analyse sur ces 2 rubriques simultanément, le résultat exceptionnel étant surtout constitué de reprises de subventions venant en contrepartie des amortissements (considérés comme relevant de l'exploitation courante).

Par contre le résultat financier améliore le résultat global de 14.1 K€ (moins 3.3 K€ d'impôts sur les intérêts perçus du fait du placement de la trésorerie).

Et certaines dépenses de l'année (correspondant à des sommes mises en réserve à cet effet au cours des années précédentes) ont permis de reprendre 35.8 K€ de fonds dédiés (dont 22.9 K€ initialement affectés aux activités de groupe réalisées en commun ("séjour d'été "), et devenus aujourd'hui sans objet.

Notons enfin que, d'un point de vue technique, le périmètre des activités de 2018 est globalement comparable à celui de 2017, à l'exception de l'ouverture de 5 lits halte soins santé supplémentaires à Amiens en 2018, et de 24 places d'urgence hivernale ; une autre différence provient du fait que la mise en service de certains bâtiments ou dispositifs courant 2017 n'avait alors entraîné des recettes et des charges que sur une partie de l'année, alors que l'année 2018 les a vu produire leurs effets sur une année entière (à Thuillier notamment).

Le déficit provient surtout d'une baisse des produits

La volonté des pouvoirs publics de réduire leur déficit budgétaire a longtemps été affirmée, et depuis quelques années déjà nous redoutions les effets de la mise en application de ce principe, d'autant qu'il impacte les 2/3 de nos produits, soit 5 479.5 K€ (Dotations Globales de Fonctionnement et subventions). Cette baisse des financements a pris effet en 2018 et, malgré les nouvelles activités à Amiens, le recul est de 3.2 % par rapport à 2017, soit 180.8 K€.

Cette baisse très importante se produit à un moment où les dons privés sont eux aussi en forte baisse : la transformation de l'ISF en IFI a réduit le nombre de contribuables concernés, ainsi que le montant de leur impôt. La baisse de ressources nettes liées à l'IFI est de 54 % et s'élève à 129.4 K€.

D'autre part, les dons déductibles de l'impôt sur le revenu sont également en recul : l'incertitude fiscale qui a marqué les premiers mois de l'année (avec l'annonce du prélèvement à la source, de "l'effacement de l'impôt " sur 2018 et de "l'année blanche") a provoqué une très forte baisse des dons jusqu'au printemps, et le reste de l'année n'a pas permis de rattraper le niveau de l'année 2017.

Enfin, de nombreux retraités, fidèles donateurs, nous ont également informés que la hausse de la CSG en janvier 2018 avait amputé leur pouvoir d'achat, et qu'ils se trouvaient contraints de réduire leurs dons.

Qu'il me soit donc permis ici de remercier - nous ne le ferons jamais assez - nos partenaires publics qui continuent de nous soutenir malgré les contraintes budgétaires que leur imposent leurs autorités de tutelle : ils savent comment nous travaillons et ont bien compris que nos résidents sont des hommes et des femmes présentant de nombreux handicaps à surmonter pour retrouver (ou simplement trouver) leur place dans la société.

Et nos remerciements vont aussi à nos 10 000 donateurs très fidèles (certains depuis des décennies) sans qui il serait impossible de conduire nos actions ; nous savons qu'ils sont très sollicités, que leur geste n'est pas toujours bien compris de leurs proches, mais leur générosité ne se dément pas, car eux sont bien conscients des difficultés, mais surtout de l'urgence de la réinsertion.

Enfin, 2018 a aussi été une année très creuse en termes de legs, même si ce phénomène est indépendant des facteurs précédents. En forte baisse, que ce soit par rapport à une moyenne de long terme, ou en comparaison de l'année précédente, ces legs sont en retrait de 116.6 K€ sur 2017.

La bonne nouvelle est le maintien d'un bon encours de legs, et l'année 2019 enregistrera la réalisation de certains d'entre eux, garantissant une augmentation substantielle par rapport à 2018.

Heureusement, certains produits sont néanmoins en progression : les ventes des ateliers d'Amiens (+9.8 %), mais l'élément positif le plus significatif réside dans les reprises de provisions qu'il a été possible de faire, incluant notamment une provision très ancienne de 107.6 K€ passée au titre d'un litige aujourd'hui prescrit.

Les charges sont en augmentation "normale"

Si l'évolution d'une année sur l'autre peut être considérée comme "normale" (elle correspond au niveau de l'inflation), ceci est principalement dû au fait que les 2 principaux postes de charges (les charges de personnel et les services extérieurs, qui, ensemble, représentent 83.2 % des charges d'exploitation) augmentent chacun de "seulement" 0.8 %. Le montant des charges reste néanmoins supérieur au budget, qui avait pourtant anticipé les efforts indispensables pour se rapprocher d'un équilibre financier, chaque année toujours plus difficile à trouver.

Les tableaux du rapport financier sont établis sur la base des classifications comptables, dans lesquelles personnel permanent et personnes en accompagnement sont regroupés. On rappellera que les personnes que nous formons dans nos ateliers d'insertion sont salariées par l'Îlot, et il y a donc lieu de se réjouir de voir ce poste maintenu à un haut niveau (plus d'un million d'euros).

Et on mesurera mieux l'évolution des charges de personnel par une analyse extracomptable portant sur le seul personnel permanent et en y intégrant les charges fiscales liées aux salaires et les charges d'intérim, (qui ont été particulièrement élevées en 2018 : + 58 K€ par rapport à 2017) ; on obtient un chiffre de +2.4 % qui reflète mieux l'augmentation afférente au personnel de l'association.

L'autre poste très significatif est celui des services extérieurs : pour l'analyser, il faut en exclure l'intérim (analysé avec les charges de personnel permanent), mais aussi tenir compte d'une annulation de charges pour lesquelles des factures anciennes ne nous sont jamais parvenues. L'exclusion de cet évènement, non récurrent, ferait alors apparaître une augmentation globale de 7.2 % (ce chiffre s'expliquant surtout par l'accroissement des charges d'aménagement et d'entretien des bâtiments, mais aussi par les frais de maintenance et d'adaptation du système informatique).

Les dotations aux amortissements sont une "écriture comptable", (qui reflète l'importance des investissements réalisés dans le passé), mais qui n'entraîne aucune sortie d'argent au titre de l'année considérée. Leur forte augmentation résulte de la mise en service du bâtiment de Thuillier en octobre 2017 et désormais exploité en année pleine. Par ailleurs, du fait des subventions obtenues, certaines dotations trouvent leur contrepartie en produits exceptionnels, en aval du résultat d'exploitation (d'où la nécessité de regarder simultanément les deux comptes).

Une dernière "charge" mérite quelques explications : il s'agit de la "mise en réserves" de sommes perçues au cours de l'année 2018, mais qui seront consommées ultérieurement : le tableau du § 10.3 montre que 298.5 K€ ont été affectés en fonds dédiés, incluant notamment les 80 K€ reçus du Fonds de Dotation Îlot fin 2018 (et inscrits en produits en tant que mécénat, mais dont la "consommation" est prévue pour 2019). Les autres fonds dédiés correspondent essentiellement à des travaux à venir.

A contrario, des sommes mises de côté les années précédentes ont été utilisées en 2018, pour un montant de 334.3 K€. Globalement le jeu de provisionnement-reprise des fonds dédiés a donc contribué positivement au résultat de l'exercice pour 35.8 K€.

Des ratios de performance satisfaisants

A défaut de références au niveau national, il est difficile de comparer les résultats humains obtenus par l'Îlot (accès à l'emploi, au logement, …) ainsi que ceux profitant à l'ensemble de notre société (absence de récidive).

Le contrôle (très régulier tout au long de l'année) exercé par le Comité pour le Don en Confiance nous permet de vous assurer que les fonds que nous recevons sont bien employés au service de la cause que vous soutenez ; mais sa mission ne consiste pas non plus à mesurer nos résultats relatifs par rapport à une population identique, mais qui n'aurait pas bénéficié d'un accompagnement.

Et donc pour le moment, en l'absence de bases de comparaison, nous continuons de regarder ce qui a été dépensé et l'usage qui a été fait des fonds provenant de la générosité de nos donateurs. Et cette année encore ces ratios sont très bons :

La part des dépenses affectées aux missions sociales progresse par rapport à l'an dernier, pour s'établir à 87.3 % des emplois. Sur un don de 100 €, ce sont donc 87 € qui sont consacrés à l'accompagnement de nos résidents ou des personnes que nous formons.

L'ensemble des frais de recherche de fonds est revenu à un niveau inférieur à 5 % des emplois, et la part consacrée à l'appel à la générosité du public représente 21.5 % des sommes ainsi collectées ou léguées.

Quant aux frais de fonctionnement, ils sont en baisse par rapport à l'an passé, et ne représentent désormais plus que 4.3 % du total des emplois.

Une comparaison de ces chiffres à ceux publiés par des associations de taille équivalente confirme que ces ratios s'inscrivent parmi les meilleurs.

La situation financière demeure très saine

Malgré la perte constatée au titre de l'exercice 2018, la situation financière reste très bonne : l'association n'est pas endettée à moyen ou long terme ; les seules dettes qui figurent au bilan sont des dettes d'exploitation courante, et elles sont en baisse, à la fois en valeur absolue, mais aussi par rapport au total de bilan.

Si les fonds propres, provisions et fonds dédiés sont également en baisse, ils représentent toujours plus de 80 % du total de bilan.

Malgré une baisse de 125 K€, la trésorerie reste égale à 4 mois de charges, et représente plus de deux fois les dettes courantes. Elle est toujours placée très prudentiellement auprès d'organismes de premier plan.

Perspectives

De gros efforts sont réalisés pour accroître notre notoriété, et retrouver un chemin de croissance pour notre collecte de fonds. Cette action est nécessaire car les subventionnements publics seront probablement de nouveau en retrait en 2019.

Les dons devraient ainsi retrouver un dynamisme positif, malgré les incertitudes fiscales inhérentes à la situation politique de notre pays et au discours fluctuant du Gouvernement en la matière.

Les legs marqueront une forte progression en 2019, même si certaines situations juridiques difficiles peuvent parfois en retarder la réalisation.

Votre Conseil d'Administration reste très à l'écoute de ces tendances, mais maintient ses projets : ouverture d'une antenne à Toulon, regroupement des deux sites du Val de Marne, et rénovation des deux bâtiments du CHRS parisien de Chemin Vert.

Les besoins d'accompagnement vers l'autonomie restent en effet très élevés et nous sommes conscients que des locaux adaptés permettront un meilleur travail. L'argent est une ressource rare et tous ensemble, salariés, Direction Générale et Conseil d'Administration nous respectons cette ressource et nous nous appliquons à en faire le meilleur usage.

Au nom des 1 200 personnes que nous avons pu accompagner cette année encore sur leur difficile chemin de réinsertion, nous vous remercions très sincèrement de votre confiance et de votre fidélité.

PLAN DU RAPPORT

1- COMPTES ANNUELS 9

2- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES 12

3- COMPTE DE RESULTAT 14

3.1 Produits d'exploitation 14
3.2 Charges d'exploitation 19
3.3 Résultat financier 24
3.4 Résultat exceptionnel 24
3.5 Fonds dédiés 24
3.6 Impôt sur les sociétés 24

4- BILAN : ACTIF 25

4.1 Immobilisations 25
4.2 Amortissements 26
4.3 Stocks 26
4.4 Créances redevables 27
4.5 Autres créances 27
4.6 Trésorerie 28
4.7 Charges constatées d'avance 28

5- BILAN : PASSIF 29

5.1 Fonds propres 29
5.2 Provisions pour risques et charges 30
5.3 Fonds dédiés 30
5.4 Emprunts et dettes financières divers 31
5.5 Dettes fournisseurs et comptes rattachés 31
5.6 Dettes sociales et fiscales 31
5.7 Autres dettes 31
5.8 Produits constatés d'avance 31

6- ETAT DES CREANCES ET DETTES 32

6.1 Etat des créances (brutes) 32
6.2 Etat des dettes 32

7- COMMISSARIAT AUX COMPTES 33

8- ENGAGEMENTS HORS BILAN 33

8.1 Crédit-bail 33
8.2 Valorisation des dons et apports en nature 33
8.3 Information sur les legs et donations 33
8.4 Engagement donné 33

9- COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES **34**

10- RESSOURCES **36**

10.1 Ressources collectées auprès du public 36
10.2 Autres ressources 38
10.3 Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs 38

11- EMPLOIS **40**

11.1 Missions sociales 40
11.2 Frais de recherche de fonds 41
11.3 Frais de fonctionnement 42

12- AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC SUR 2018 **42**

13- SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2018 **44**

14- NATURE ET QUANTITE DES RESSOURCES EN NATURE **44**

15- ETAT DES EFFECTIFS BENEVOLES **45**

16- INFORMATIONS CLEFS **45**

17- GLOSSAIRE **46**

1- Comptes annuels

Compte de résultat

	2018	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION	**8 193 123**	**8 488 303**
Ventes des ateliers et participations	469 781	457 387
Dotations, produits de la tarification et subventions d'exploitation	5 479 499	5 660 276
Participations des usagers	219 058	184 963
Reprises sur amortissements et provisions	133 625	19 539
Transferts de charges	98 071	116 445
Dons manuels	1 705 238	1 842 381
Legs et donations	41 492	158 078
Autres produits	46 360	49 234
CHARGES D'EXPLOITATION	**8 582 925**	**8 436 001**
Achats de matières premières et fournitures	64 920	66 307
Achats non stockés de matières et fournitures	530 832	495 847
Services extérieurs et autres	1 359 717	1 349 090
Impôts, taxes et versements assimilés	331 179	318 581
Charges de personnel	5 786 123	5 742 322
Dotations aux amortissements	467 541	389 586
Dotations aux provisions	26 238	59 609
Autres charges	16 375	14 659
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-389 802**	**52 302**
Produits financiers	14 127	22 393
Charges financières		6 744
RESULTAT FINANCIER	**14 127**	**15 649**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**97 705**	**31 468**
Sur opérations de gestion	23 074	8 741
Sur opérations en capital	74 631	22 727
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**7 918**	**30 258**
Sur opérations de gestion	6 459	28 125
Sur opérations en capital	1 459	2 133
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**89 787**	**1 209**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	334 299	280 219
Engagements à réaliser sur ressources affectées	298 500	307 833
Impôt sur les Sociétés	3 248	3 614
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-253 338**	**37 932**
Total des charges	8 892 592	8 784 450
Total des produits	8 639 254	8 822 383
Résultat	- 253 338	37 932

Bilan

ACTIF	2018			2017
	brut	*amortissement*	*net*	*net*
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
- frais d'établissement	*67 149*	*58 292*	*8 857*	*10 251*
- autres immobilisations incorporelles	*179 238*	*172 277*	*6 960*	
- immobilisations incorporelles en cours				*10 440*
Immobilisations corporelles				
- terrains	*103 665*		*103 665*	*103 665*
- constructions	*6 509 945*	*4 696 618*	*1 813 327*	*2 039 061*
- installations techniques, matériels et outillage	*738 721*	*624 967*	*113 754*	*142 788*
- autres immobilisations corporelles	*1 621 236*	*1 349 100*	*272 136*	*320 110*
- immobilisations corporelles en cours	*16 834*		*16 834*	
Immobilisations financières				
- prêts				
- autres immobilisations financières	*797 231*		*797 231*	*781 362*
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**10 034 019**	**6 901 254**	**3 132 765**	**3 407 676**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
- matières premières et fournitures	*18 672*		*18 672*	*16 623*
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
- créances redevables et comptes rattachés	*63 299*	*2 424*	*60 875*	*44 531*
- autres créances	*438 383*	*35 882*	*402 501*	*672 890*
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	*2 234 774*		*2 234 774*	*2 359 903*
Charges constatées d'avance	*45 061*		*45 061*	*29 938*
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**2 800 190**	**38 306**	**2 761 884**	**3 123 885**
ACTIF TOTAL	**12 834 209**	**6 939 560**	**5 894 649**	**6 531 561**

Bilan

PASSIF	2018	2017
	net	*net*
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
- apports sans droit de reprise	*2 382 661*	*2 382 661*
- apports avec droit de reprise	*258 492*	*258 492*
- subventions d'investissement	*108 543*	*108 543*
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Réserves		
- excédents affectés à l'investissement	*438 376*	*438 376*
- réserve de trésorerie	*172 538*	*172 538*
- autres réserves	*96 896*	*99 792*
Reports à nouveau		
- sous contrôle de tiers (DGF)	*123 116*	*-375 739*
- autres	*-273 727*	*184 301*
Résultat de l'exercice		
- sous contrôle de tiers (DGF)	*-124 442*	*204 791*
- autres	*-128 896*	*-166 859*
Subventions d'investissements non renouvelables	948 410	1 021 591
TOTAL FONDS PROPRES	**4 001 967**	**4 328 487**
Provisions pour risques et charges	351 004	457 180
Fonds dédiés	412 446	448 245
TOTAL PROV. ET FONDS DEDIES	**763 450**	**905 425**
DETTES		
Emprunts et dettes financières divers	15 531	14 155
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 696	403 347
Dettes sociales et fiscales	749 295	766 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 338
Autres dettes	94 964	84 372
Produits constatés d'avance	43 745	25 500
TOTAL DETTES	**1 129 232**	**1 297 649**
PASSIF TOTAL	**5 894 649**	**6 531 561**

2- Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables en vigueur pour les associations (règlement CRC 99-01 et ANC 2014-03, modifié par le règlement ANC 2015-06 et ANC 2016-07).

Pour certaines présentations spécifiques, l'association s'oblige au respect des dispositions du Code de l'Action sociale et de la Famille (CASF), relatives à la gestion budgétaire et comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux, et des différents décrets et arrêtés définissant la nomenclature applicable aux organismes privés à but non lucratif gérant ce type d'établissement.

Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe. Leur présentation est faite de manière comparative : face aux comptes de l'exercice sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

Comme pour l'exercice 2017 et dans le respect de la réglementation, les annexes sont complétées du compte d'emploi des ressources issues de la générosité du public, établi conformément à la présentation définie par le comité de régulation comptable (CRC) et de ses commentaires.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques :

- Immobilisations incorporelles : les logiciels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis sur une période de 3 à 5 ans.
- Immobilisations corporelles : celles-ci sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat TTC majoré des frais accessoires). Les amortissements pratiqués sont calculés linéairement, en fonction de la durée de vie prévisionnelle, à savoir :
    - Constructions (structure) : 60 à 80 ans
    - Installations extérieures et de couverture : 30 à 40 ans
    - Installations techniques : 15 à 20 ans
    - Autres aménagements : 7 à 10 ans
    - Mobilier : 3 à 10 ans
    - Matériel de transport : 3 à 5 ans
    - Matériel informatique : 3 à 5 ans

- Immobilisations financières : elles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'entrée. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.
- Les contrats de capitalisation, représentant un placement à moyen terme, ont été reclassés en immobilisation financière à partir de l'exercice 2017.
- Créances : elles sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour couvrir les éventuels risques de non-recouvrement.
- Dettes : elles sont inscrites au passif du bilan pour leur valeur au jour de la clôture de l'exercice.

- Stocks : ils correspondent au matériel nécessaire aux ateliers d'Amiens (pièces mécaniques, denrées alimentaires et produits pour la menuiserie).
- Valeurs mobilières de placement : elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition.
- Dons en nature : ils sont valorisés sur la base des éléments fournis par le donateur. A défaut d'information, ils ne sont pas valorisés. En aucun cas, ils n'apparaissent dans le compte de résultat et dans le bilan, mais sont donnés à titre indicatif dans l'annexe consacrée au compte d'emploi des ressources.

Il est précisé qu'aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice 2018.

3- Compte de résultat

3-1 Produits d'exploitation = 8 193.1 K€ (-295.2 K€ par rapport à 2017, soit -3.5 %) :

Ces produits sont en forte diminution par rapport à 2017 ; ils comprennent principalement :

- les dotations globales de fonctionnement et subventions = 5 479.5 K€ (- 180.8 K€ par rapport au 31 décembre 2017, soit -3.2%) ;
- les produits issus de la générosité du public (dons manuels et legs) = 1 746.7 K€ (- 253.8 K€, soit -12.7 %) ;
- les ventes des ateliers, PSE et divers = 469.8 K€ (+12.4 K€, soit +2.7%) ;
- les participations des usagers = 219.1 K€ (+34.1 K€, soit +18.4 %) ;

le solde étant constitué des autres produits (46.3 K€), des transferts de charges (98.1 K€) et des reprises de provisions (133.6 K€). L'ensemble est en hausse de 92.9 K€ par rapport à 2017.

3.1.1 Dotations globales de fonctionnement, subventions d'exploitation et participations des usagers :

Elles sont constituées principalement de financements publics dont :

3.1.1.1 Dotations globales de fonctionnement et subventions = 5 479.5 K€ (-180.8 K€ par rapport à 2017, soit -3.2 %)

Les Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) concernent :

- Les 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) soumis au régime de la tarification : Chemin Vert, Thuillier et l'Îlot Val-de-Marne ;
- L'activité "accueil de jour" à la Passerelle ;
- L'activité "Lits Halte Soins Santé" des Augustins ;
- L'activité « CHRS » des Augustins depuis 2016 suite à l'évolution des financements accordés par la DDCS de la Somme.

Elles se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2018	2017	Variation en K€	Variation en %
Chemin Vert	900.6	939.0	-38.4	-4.1 %
Îlot Val-de-Marne	827.4	898.6	-71.2	-7.9 %
Thuillier	706.4	720.8	-14.4	-2.0%
Accueil de jour (Passerelle)	375.0	382.6	-7.6	-2.0%
"Lits Halte Soins Santé" (Augustins)	327.1	286.4	+40.7	+14.2 %
« CHRS » (Augustins)	203.0	207.2	-4.2	-2.0 %
Sous-total (hors reprises résultats)	***3 339.5***	***3 434.6***	***-95.1***	***-2.8 %***
Reprise du déficit 2016 Chemin Vert	38.4		+38.4	
Reprise excédent 2016 Îlot Val-de-Marne	-15.8		-15.8	
Reprise du déficit 2015 Chemin Vert		105.5	-105.5	
Reprise du déficit 2015 Îlot Val-de-Marne		31.0	-31.0	
Sous-total reprises résultats 2015 et 2016	***22.6***	***136.5***	***-113.9***	
TOTAL DGF	**3 362.1**	**3 571.1**	**-209.0**	**-5.9 %**

Les DGF subissent une diminution nette de 95.1 K€ (- 2.8%) du fait essentiellement de la baisse des crédits appliqués à Amiens (26.2 K€), à Paris (38.4 K€) et dans le Val de Marne (71.2 K€) (qui, pour mémoire, avait bénéficié en 2017 de 60 K€ de crédits non reconductibles) malgré une augmentation des crédits des lits halte soins santé liée à l'extension de 5 places accordée fin 2018.
Les reprises nettes de déficits sont en baisse par rapport à 2017 (-113.9 K€).

Les subventions d'exploitation :

Elles sont en augmentation de 28.3 K€ (soit +1.4%). Cette hausse concerne les subventions d'Etat alors que les autres subventions sont en diminution.

Elles se décomposent en :

	2018	2017	Variation en K€	Variation en %
Subventions Etat :				
Agence de Services et de Paiements (ASP)	1 043.6	1 063.7	-20.1	-1.9 %
DDCS de la Somme	843.1	765.2	+77.9	+10.2 %
Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)	5.0	10.0	-5.0	-50.0%
Sous-total subventions Etat	**1 891.7**	**1 838.9**	**+52.8**	**+2.9 %**
Autres subventions publiques :				
Conseil Départemental de la Somme	127.9	150.0	-22.1	-14.7 %
Conseil Départemental de Paris	8.2	18.1	-9.9	-54.7 %
Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis	3.5	3.5		
Conseil Départemental de la Somme (logements diffus)		-5.2	+5.2	
Ville d'Amiens	85.5	83.0	+2.5	+3.0 %
Ville de Vincennes	0.6	0.8	-0.2	-25.0%
Sous-total autres subventions publiques	**225.7**	**250.2**	**-24.5**	**-9.8 %**
TOTAL SUBVENTIONS	**2 117.4**	**2 089.1**	**+28.3**	**+1.4 %**

AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENTS (ASP) :

Les aides de l'ASP (1 043.6 K€), dont l'objet est la prise en charge partielle des salaires et charges sociales du personnel en insertion et des autres salariés bénéficiaires d'un contrat aidé, sont en baisse de 1.9 % par rapport à l'exercice précédent.

	2018	2017	Variation en K€	Variation en %
ASP	1 043.6	1 063.7	-20.1	-1.9 %
Frais de personnel des contrats aidés	1 577.0	1 623.5	-46.5	-2.9 %
TAUX DE PRISE EN CHARGE	**66.2%**	**65.5%**		**+0.7 Pts**

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE (DDCS) DE LA SOMME :

La DDCS de la Somme subventionne l'activité de :

- L'hébergement d'urgence à la Passerelle ;
- La maison-relais et les 5 places de stabilisation des Augustins ;
- Les 5 places d'urgence pérennisées à Thuillier et aux Augustins en 2018
- Les places d'hébergement d'urgence de Thuillier ;
- La halte de nuit à la Passerelle
- 24 places d'urgence hivernale créées fin 2018 ;

et assure le financement de l'Aide au Logement Temporaire (ALT), dont les trois centres d'hébergement d'Amiens sont bénéficiaires.

Les subventions accordées par la DDCS de la Somme (843.1 K€) sont en augmentation de 77.9 K€ par rapport à l'exercice précédent du fait principalement du financement lié à la création des 24 nouvelles places d'urgence hivernale, à la pérennisation de 5 places d'urgence et au financement de la halte de nuit.

FONDS INTERMINISTERIEL DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD) :

Cette subvention de 5 K€, accordée à l'Atelier Qualification-Insertion d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) dans le cadre du « projet SOA » est de nouveau en retrait de 5 K€ par rapport à l'exercice précédent.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME :

Cette subvention, qui assure la prise en charge partielle des frais de personnel de l'encadrement technique des Ateliers de l'Îlot, est en diminution de 22.1 K€ par rapport à 2017 et 2016.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE PARIS :

Cette subvention assure une prise en charge partielle de l'accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion, allocataires du RSA Socle, de l'Atelier Qualification-Insertion de Paris.
Le montant est en baisse de 9.9 K€ par rapport à 2017 (qui avait enregistré une très forte progression).

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE-SAINT-DENIS :

Cette subvention assure une prise en charge partielle de l'accompagnement socioprofessionnel des salariés en insertion, allocataires du RSA Socle, de l'Atelier Qualification-Insertion d'Aubervilliers.
Le montant est stable par rapport à 2017.

VILLE D'AMIENS :

Les subventions accordées par la Ville d'Amiens sont destinées principalement à la fourniture de repas aux résidents et usagers des centres amiénois de l'Îlot : plus de 68 000 repas ont été servis en 2018 aux résidents des Augustins, de Thuillier et aux usagers de la Passerelle (vs un peu moins de 63 000 repas en 2017).
Le montant de cette subvention est en légèrement augmentation par rapport à 2017 et 2016 (85.5 K€ vs 83.0 K€).

3.1.1.2 Participations des usagers et APL = 219.1 K€ (+ 34.1 K€ par rapport à 2017, soit +18.4 %).

Le montant des participations aux frais de la part des personnes hébergées ainsi que l'APL versée par la CAF pour les résidents accueillis (219.1 K€ en 2018) sont en augmentation (+34.1 K€ par rapport à l'exercice précédent) du fait principalement des établissements des Augustins et de Thuillier, malgré la baisse constatée à Chemin Vert.

3.1.2 Produits issus de la générosité du public :

Ces produits se décomposent en (K€) :

	2018	2017	Variation en K€	Variation en %
Dons manuels	1 413.2	1 558.1	-144.9	-9.3%
Legs et donations	41.5	158.1	-116.6	-73.7 %
Mécénat	292.0	284.3	+7.7	+2.7 %
TOTAL	**1 746.7**	**2 000.5**	**-253.8**	**-12.7 %**

La baisse significative des produits issus de la générosité du public provient aussi bien des dons manuels (-144.9 K€) que des legs (-116.6 K€). Le niveau du mécénat s'améliore légèrement par rapport à 2017 (+7.7 K€).

Au chapitre 10, le compte d'emploi annuel des ressources détaille davantage les produits issus de la générosité du public et montre l'utilisation qui en a été faite.

3.1.3 Ventes des ateliers, PSE et produits divers

Ces produits se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2018	2017	Variation en K€	Variation en %
Ventes des Ateliers de l'Îlot				
Atelier Automobile	189.8	158.0	+31.8	+20.1 %
Atelier Menuiserie	44.2	36.5	+7.7	+21.1 %
Atelier Restauration	162.0	166.1	-4.1	-2.5%
Sous-total des Ateliers de l'Îlot	**396.0**	**360.6**	**+35.4**	**+9.8 %**
Hébergement PSE	48.0	79.3	-31.3	-39.5 %
Loyers Service Accompagnement	12.1	12.1		
Produits divers	13.7	5.4	+8.3	+153.7%
TOTAL	**469.8**	**457.4**	**+12.4**	**+2.7 %**

3.1.3.1 Ventes des Ateliers de l'Îlot :

L'augmentation globale de ces ventes (+35.4 K€, soit +9.8 %) provient des activités des ateliers automobile et menuiserie.
La variation du chiffre d'affaires par atelier s'explique par :

- L'augmentation d'activité de l'atelier automobile (+31.8 K€), due principalement à la hausse de l'activité nettoyage automobile avec les clients Renault et Mercédès (= + 30.1 K€)
- La hausse de l'activité de la menuiserie (+7.7 K€), du fait principalement du développement de l'activité décapage en 2018 ;

- La légère diminution de l'activité restauration du fait principalement de la baisse de l'activité traiteur (moins de demande de prestations ponctuelles) ainsi que des repas à thème moins importants en 2018.

3.1.3.2 Hébergement de personnes en Placement sous Surveillance Electronique (PSE) :

Ce revenu, qui correspond au paiement par l'Administration Pénitentiaire de l'hébergement de personnes sous bracelet électronique, est en diminution (-31.3 K€, soit -39.5 %), du fait de la baisse du nombre de résidents PSE à Chemin Vert (-40.9 K€).
L'augmentation à Amiens est de 9.6 K€ entre 2017 et 2018.

3.1.3.3 Service d'Accompagnement :

Avec le Service d'Accompagnement, l'Îlot jouait à Paris un rôle d'intermédiaire entre les personnes qu'il accompagne vers l'autonomie et des propriétaires de logements dans le parc privé. Ce service a été arrêté il y a déjà plusieurs années, mais se poursuit encore pour 2 appartements. Les produits correspondants sont stables entre 2017 et 2018.

3.1.4 Autres produits d'exploitation :

Ces autres produits comprennent (en K€) :

	2018	2017	Variation en K€	Variation en %
Reprises de provisions	133.6	19.5	+114.1	+585.1 %
Transferts de charges	98.1	116.4	-18.3	-15.7 %
Taxe d'apprentissage	44.2	46.9	-2.7	-5.8%
Produits gestion courante et autres	2.2	2.3	-0.1	-4.3 %
TOTAL	**278.1**	**185.1**	**+93.0**	**+50.2 %**

3.1.4.1 Reprises de provisions :

En 2018, ce poste (133.6 K€) est constitué de :

- Deux reprises de provisions à caractère civil à hauteur de 117.6 K€,
- D'une reprise de provision liée à un litige avec un salarié pour 6.5 K€,
- Des reprises de provisions pour dépréciation des comptes résidents et des comptes clients des ateliers (1.2 K€ vs 19.5 K€ en 2017)
- Et de la reprise sur provision pour départ à la retraite à hauteur de 8.3 K€.

Ces reprises couvrent des charges de 54.9 K€ enregistrées au cours de l'exercice, et l'excédent constitue donc un produit net de 78.7 K€ sur 2018. En intégrant 26.2 K€ de nouvelles dotations aux provisions (cf. paragraphe 3.2.5), l'impact global est donc positif de 52.5 K€ en 2018 vs un impact négatif de 99.9 K€ en 2017.

3.1.4.2 Transferts de charges :

Ce poste (98.1 K€) est en diminution de 18.3 K€ par rapport à 2017 ; il correspond principalement aux indemnités journalières perçues de la Caisse de Prévoyance et à la prise en charge des formations par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA).

3.1.4.3 Taxe d'apprentissage :

L'association collecte la taxe d'apprentissage pour ses activités d'information et d'orientation professionnelle des jeunes. Ce poste marque une légère diminution par rapport à 2017 (-5.8 %).

3-2 Charges d'exploitation = 8 582.9 K€ (+146.9 K€ par rapport à 2017, soit +1.7 %) :

Les charges d'exploitation comprennent :

- Les charges de personnel = 5 786.1 K€ (+43.8 K€ par rapport à 2017, soit +0.8 %) ;
- Les services extérieurs et autres = 1 359.7 K€ (+10.6 K€, soit +0.8 %) ;
- Les achats de matières et fournitures = 530.8 K€ (+35.0 K€, soit +7.1 %) ;
- Les achats de matières premières et fournitures pour les ateliers automobile et menuiserie = 64.9 K€ (-1.4 K€ par rapport à 2017, soit -2.1 %) ;
- Les impôts et taxes = 331.2 K€ (+12.6 K€, soit +4.0 %) ;
- Les dotations aux amortissements = 467.5 K€ (+78.0 K€, soit +20.0 %) ;
- Les dotations aux provisions = 26.2 K€ (-33.4 K€, soit -56.0 %) ;
- Les autres charges = 16.4 K€ (+1.7 K€, soit + 11.7 %).

3.2.1 Charges de personnel :

Les charges de personnel comprennent l'ensemble des salaires et charges sociales, ainsi que les provisions sur salaires (congés payés et RTT). Elles concernent à la fois les salariés permanents de l'association et les personnes accueillies et formées dans les ateliers d'insertion (ACI).
Mais elles ne comprennent ni les charges fiscales (276.1 K€ en 2018 contre 265.6 K€ en 2017), ni les charges d'intérim qui, comptablement, sont classées en services extérieurs (156.5 K€ en 2018, contre 98.5 K€ l'année précédente).
Elles se décomposent de la façon suivante (en K€) :

	2018	2017	Variation en K€	Variation en %
Charges salariales Permanents	4 702.0	4 652.0	+50.0	+1.1 %
Charges salariales Personnel en insertion à Amiens	833.0	761.8	+71.2	+9.3 %
Charges salariales Personnel en insertion à Paris	109.3	182.0	-72.7	-40.0 %
Charges salariales Personnel en insertion en Seine-Saint-Denis	141.8	146.5	-4.7	-3.2%
Total charges de personnel	**5 786.1**	**5 742.3**	**+43.8**	**+0.8 %**

Ces variations sont à rapprocher de la variation de l'effectif moyen en équivalent temps plein (ETP) :

	2018	2017	Variation en ETP	Variation en %
CDI	69,8	68,0	+1,8	+2.6 %
CDD	8.0	10.0	-2.0	-20.0%
Contrats aidés hors ACI	15,5	18,6	-3.1	-16.7 %
Sous-total hors ACI	**93.3**	**96.6**	**-3,3**	**-3.4 %**
Ateliers d'Amiens	33,6	30,8	+2,8	+9.1 %
Atelier de Paris	4.6	7.7	-3.1	-40.3 %
Atelier de Seine-Saint-Denis	6.0	6.3	-0.3	-4.8 %
Sous-total ACI	**44,2**	**44,8**	**-0,6**	**-1.3 %**
TOTAL ETP	**137,5**	**141,4**	**-3,9**	**-2.8 %**

3.2.1.1 Charges salariales pour le personnel permanent :

L'effectif en CDD ou CDI étant stable, la variation de ces charges s'explique principalement par les coûts liés à l'application de la convention collective (évolution de l'ancienneté et augmentation de la valeur du point).

3.2.1.2 Charges salariales pour le personnel en insertion à Amiens :

La variation de ces charges (+9.3%) s'explique par l'augmentation des effectifs (= +9.1%).

3.2.1.3 Charges salariales pour le personnel en insertion à Paris et en Seine-Saint-Denis :

La variation de ces charges (-23.6%) s'explique principalement par la diminution des effectifs (-24.3%).

3.2.2 Services extérieurs et autres :

Ce poste, le plus important après les charges de personnel, regroupe l'ensemble des services extérieurs achetés par l'association.
A 1 359.7 K€, il est en hausse de 10.6 K€ (soit +0.8% par rapport à 2017) et se décompose principalement en :

	2018	2017	Variation en K€	Variation en %
Frais de location et charges locatives	437.9	553.5	-115.6	-20.9 %
Frais d'entretien et de maintenance	217.2	169.4	+47.8	+28.2 %
Honoraires	149.7	134.6	+15.1	+11.2 %
Frais d'affranchissement	119.9	104.2	+15.7	+15.1 %
Frais d'insertions et publications	54.4	69.3	-14.9	-21.5 %
Frais de routage	25.1	24.3	+0.8	+3.3 %
Sous-traitance CANON	29.9	17.5	+12.4	+70.9%
Personnel intérimaire et autres personnels extérieurs	156.5	98.5	+58.0	+58.9 %
Frais de téléphone et internet	28.5	20.0	+ 8.5	+42.5 %
Assurances	37.2	36.7	+0.5	+1.4 %
Autres services extérieurs	103.4	121.1	-17.7	-14.6 %
Total services extérieurs et autres	**1 359.7**	**1 349.1**	**+10.6**	**+0.8 %**

3.2.2.1 Frais de location (locaux, appartements, fichiers…) et charges locatives :

Ce poste comprend principalement :

- Les loyers et charges locatives des locaux nécessaires aux missions sociales (367.7K€) en diminution faciale de 118.8 K€ du fait de l'annulation du provisionnement de deux factures non parvenues à hauteur de 138 K€. Hors régularisations, la variation serait de + 19.2 K€ et correspond principalement au loyer en année pleine de l'appartement de Montreuil utilisé pour l'activité du CHRS du Val de Marne.
- Les loyers des appartements du Service d'Accompagnement à Paris (stable à 11.9K€),
- Mais aussi les locations de fichiers pour prospection de nouveaux donateurs (54.8 K€) en augmentation de 4.5 K€ (soit + 8.9 %).

3.2.2.2 Frais d'entretien et de maintenance :

Ce poste concerne l'ensemble des charges supportées au titre des bâtiments, des équipements, des véhicules, mais aussi de l'informatique (matériels et logiciels).
C'est l'augmentation des charges de bâtiment, d'équipement et de véhicules (+35.8 K€) ainsi que la hausse de la maintenance informatique qui expliquent l'essentiel de la variation globale (+47.8 K€).

3.2.2.3 Honoraires :

Ce poste est en augmentation de 15.1 K€ par rapport à 2017. Cette évolution s'explique principalement par les honoraires médicaux ponctuels versés en 2018 pour des résidents des lits halte soins santé ainsi que par l'augmentation des honoraires juridiques et ceux concernant les opérations de collecte.

3.2.2.4 Frais d'affranchissement, d'insertions et publications, de routage et sous-traitance CANON :

Les frais d'affranchissements, d'insertions, de publication, et de routage représentent une charge de 199.4 K€, en augmentation de 1.6 K€ par rapport à 2017, soit +0.8 %.
Une sous-traitance qui avait été mise en place courant 2017 pour la gestion des flux de dons reçus produit ses effets en année pleine sur 2018 (29.9 K€). (Voir le détail des frais d'appel à la générosité du public au paragraphe 11.2.1).

3.2.2.5 Personnel intérimaire et autres personnels extérieurs :

Ces charges sont en augmentation de 58 K€ par rapport à 2017 (+58.9%). Cette augmentation s'explique principalement par les besoins de Chemin Vert incluant notamment le coût d'un manager de transition.

3.2.2.6 Autres services extérieurs :

La variation de ce poste (-17.7 K€, soit -14.6% entre 2017 et 2018) résulte principalement de la baisse du coût des colloques (ni séminaire ni participation au congrès des notaires en 2018 contrairement à 2017) et de la diminution des frais de déplacements.

3.2.3 Achats de matières et fournitures :

Ces achats se décomposent en :	2018	2017	Variation en K€	Variation en %
Pièces et matières pour les Ateliers de l'Îlot	64.9	66.3	-1.4	-2.1%
Eau, gaz, électricité, fuel de chauffage	195.3	192.8	+2.5	+1.3 %
Alimentation	162.3	143.0	+19.3	+13.5 %
Petit matériel hôtelier	37.6	28.3	+9.3	+32.9 %
Produits d'entretien et d'hygiène	49.8	50.2	-0.4	-0.8 %
Fournitures et petit matériel de bureau	27.1	24.2	+2.9	+12.0 %
Fournitures activités, loisirs	5.9	6.9	-1.0	-14.5 %
Petit matériel, outillage	21.3	32.2	-10.9	-33.8 %
Habillement, vêtements de travail, linge	14.5	12.8	+1.7	+13.3 %
Autres achats	17.1	5.4	+11.7	+216.7 %
Total achats de matières et fournitures	**595.8**	**562.1**	**+33.7**	**+6.0 %**

3.2.3.1 Achats de pièces et matières pour les Ateliers de l'Îlot :

Ce poste regroupe tous les achats de matières nécessaires au fonctionnement des ateliers automobile et menuiserie. Il est en faible diminution de 1.4 K€ par rapport à 2017 du fait que, malgré la hausse du chiffre d'affaires de l'atelier automobile, de plus en plus de clients achètent eux-mêmes les pièces nécessaires pour les réparations et prestations effectuées par les ateliers.

3.2.3.2 Eau, gaz, électricité, fuel de chauffage :

Ce poste, est quasi stable entre 2017 et 2018 (= +2.5 K€).

3.2.3.3 Alimentation :

Ce poste regroupe les achats alimentaires nécessaires au fonctionnement des divers établissements et des ateliers de l'Îlot à Amiens.
Son augmentation (+19.3 K€, soit +13.5%), résulte principalement de la hausse du nombre de repas (+9.7%) servis aux établissements amiénois par les ateliers de Montières.

3.2.3.4 Petit matériel hôtelier :

L'augmentation de ce poste est de 9.3 K€ soit 32.9 %. Elle s'explique par des achats de petit équipement en hausse dans pratiquement l'ensemble des établissements et notamment à Chemin Vert et aux ateliers de Montières.

3.2.3.5 Produits d'entretien et d'hygiène :

Ces deux postes sont quasi stables par rapport à 2017 (= -0.8 %)

3.2.3.6 Petit matériel et outillage :

Ce poste est en diminution entre 2017 et 2018 notamment sur Chemin Vert (-9.0 K€), du fait qu'en 2017 des remises en état importantes de chambres et locaux avaient été effectuées par notre propre personnel de maintenance.

3.2.3.7 Autres achats :

Ce poste est en forte augmentation par rapport à 2017 (+ 11.7 K€). Il correspond principalement aux achats à caractère médical effectués dans le cadre de l'activité des lits halte soins santé. Son augmentation est liée à la fois à la création de 5 nouvelles places ainsi qu'aux besoins accrus de médicaments pour des résidents.

3.2.4 Impôts et taxes :

L'augmentation de ce poste entre 2017 et 2018 s'explique par la hausse du taux moyen des charges fiscales assises sur les salaires.

	2018	2017	Variation en K€	Variation en %
Charges fiscales assises sur les salaires	276.1	265.6	+10.5	+3.9 %
Taxes foncières et autres taxes locales	50.6	48.6	+2.0	+4.1 %
Contribution sur les revenus locatifs	1.9	1.8	+0.1	+5.6 %
Autres taxes	2.6	2.6		
Total impôts et taxes	**331.2**	**318.6**	**+12.6**	**+4.0 %**

3.2.5 Dotations aux provisions :

Ce poste (26.2 K€) se décompose en :

	2018	2017	Variation en K€	Variation en %
Provisions pour indemnités de départ en retraite		5.2	-5.2	
Provision pour risque	26.2	54.4	-28.2	
Total dotations aux provisions	**26.2**	**59.6**	**-33.4**	**-56.0 %**

Une provision de 26.2 K€ a été constituée en 2018 pour des risques liés à des litiges avec des salariés.

3.2.6 Dotation aux amortissements :

Ce poste reflète l'importance des investissements réalisés les années passées. Il augmente de 63.2 K€ notamment du fait de la mise en service du site de Thuillier après sa rénovation fin 2017 (83.8 K€ par an). Mais comme l'Îlot avait bénéficié de subventions publiques et privées à cet effet, le compte de résultat exceptionnel enregistrera, en aval du résultat d'exploitation, une reprise équivalente à 75 % de la dotation.

3.2.7 Autres charges :

Ces charges (16.4 K€) sont en augmentation par rapport à 2017 (+11.7%) ; elles regroupent principalement :

- Les redevances versées, principalement pour l'utilisation du logiciel de gestion des dons (9.3 K€) ;
- Les participations accordées à la banque alimentaire (2.0 K€) ;
- Les pécules versés aux personnes sans ressources (0.7 K€), en diminution de 0.3 K€ par rapport à 2017.

Et donc le résultat d'exploitation présente un déficit de 389.8 K€ contre un excédent de 52.3 K€ en 2017.

3-3 Résultat financier = 14.1 K€ (-1.5 K€ par rapport à 2017) :

Le résultat financier est en légère diminution entre 2017 et 2018 du fait principalement de la baisse du rendement des comptes sur livret.

3-4 Résultat exceptionnel = +89.8 K€ (+88.6 K€ par rapport à 2017)

3.4.1 Produits exceptionnels :

Ces produits (97.7 K€) regroupent :

- La quote-part d'amortissement des subventions d'investissements (73.2 K€) ;
- Les autres produits exceptionnels (24.5 K€), dont principalement des produits sur exercice antérieur.

3.4.2 Charges exceptionnelles :

Ces charges (7.9 K€) regroupent principalement des indemnités de 4.4 K€ versées pour la remise en état de l'appartement d'un client de l'atelier de menuiserie de Montières.

3-5 Fonds dédiés

Les ressources collectées auprès du public dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet spécifique mais non encore utilisées fin 2018 font l'objet « d'une mise en réserve » qui affecte négativement le résultat de l'exercice à hauteur de 298.5 K€.
A contrario, certaines dépenses 2018 avaient été provisionnées au cours des exercices antérieurs et 334.3 K€ de provisions ont pu être reprises.
Le résultat de l'exercice est donc impacté positivement de 35.8 K€ en 2018 contre un impact négatif de 27.6 K€ en 2017, et les réserves constituées au 31/12/2018 s'élèvent donc à 412.4 K€ (cf. paragraphe 10.3)

3-6 Impôt sur les sociétés = 3.2 K€

L'association est assujettie à l'impôt sur les sociétés concernant les revenus des placements de sa trésorerie.

4- Bilan : Actif

4.1- Immobilisations :

La variation des immobilisations brutes s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/17	Acquisitions	Transfert	Cessions	Valeur brute au 31/12/18
Immobilisations incorporelles :					
- frais d'établissement	67.2				67.2
- logiciels	57.6		10.4		68.0
- autre immobilisation incorporelle	111.2				111.2
- immobilisations en cours	10.4		- 10.4		
Sous-total Immobilisations incorporelles	**246.4**				**246.4**
Immobilisations corporelles					
- terrains	103.7				103.7
- constructions	6 456.9	53.1			6 509.9
- installations techniques, matériel et outillage	736.5	27.0		24.8	738.7
- autres immobilisations corporelles	1 601.8	81.3		61.9	1 621.2
- immobilisations en cours		16.8			16.8
Sous-total Immobilisations corporelles	**8 898.9**	**178.2**		**86.7**	**8 990.4**
Immobilisations financières					
- prêts aux salariés		10.2		10.2	
- cautions des appartements et locaux	54.6	0.3			54.9
- prêts "1 % logement"	203.0	11.7		3.4	211.3
- contrats de capitalisation	523.7	7.2			530.9
Sous-total Immobilisations financières	**781.3**	**29.4**		**13.6**	**797.2**
TOTAL IMMOBILISATIONS	**9 926.6**	**207.6**	**0**	**100.3**	**10 034.0**

4.1.1 Immobilisations incorporelles :

Le niveau de ce poste (246.4 K€) est identique à celui de l'exercice précèdent. Il est à noter la mise en place effective en 2018 du progiciel de suivi des bénéficiaires de l'association.

4.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles augmentent de 91.5 K€ sur l'exercice.
Ce montant correspond :

- À l'accroissement du coût des constructions au cours de l'année soit 53.1 K€ ;
- À une augmentation de 125.1 K€ du fait :
  - Des travaux d'aménagement et d'installations diverses pour 56 K€ : 6.6 K€ pour Montières, 23 K€ pour les Augustins, 11.3 K€ pour la Passerelle, 9.8 K€ pour Thuillier et 5.3 K€ pour Chemin Vert ;
  - De divers achats de matériels et mobiliers (52.3 K€) :
    - Matériel informatique (12.3 K€) ;
    - Matériel et véhicule pour les Ateliers de l'Îlot (12 K€) ;
    - Matériel pour les Augustins (1 K€), Siège (0.6 K€), Val de Marne (1 K€), Thuillier (1.5 K€), Chemin Vert (16.6 K€) et la Passerelle (7.3 K€).
  - Des travaux d'aménagement en cours aux Augustins pour 16.8 K€
- À des sorties d'immobilisations corporelles (86.7 K€), presque intégralement amorties (cf. paragraphe 4.2), correspondant principalement à des matériels obsolètes des ateliers de Montières mis au rebut (matériel informatique, outillage, mobilier).

4.1.3 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières (797.2 K€) sont principalement constituées des contrats de capitalisation (530.9 K€) et des prêts 1% logement (211.3 K€). Elles sont en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent (+15.9 K€), du fait principalement des intérêts 2018 sur les contrats de capitalisation (7.2 K€) et de l'augmentation des prêts « 1% logement » (+8.3K€).

4.2- Amortissements :

La variation des amortissements s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur au 31/12/17	Dotations	Reprises	Valeur au 31/12/18
Immobilisations incorporelles :				
- frais d'établissement	56.9	1.3		58.2
- logiciels	57.6	3.5		61.1
- autres immobilisations incorporelles	111.2			111.2
Sous-total Immobilisations incorporelles	**225.7**	**4.8**		**230.5**
Immobilisations corporelles				
- constructions	4 417.8	278.8		4 696.6
- installations techniques, matériel et outillage	593.7	54.9	23.7	624.9
- autres immobilisations corporelles	1 281.7	129.0	61.6	1 349.1
Sous-total Immobilisations corporelles	**6 293.2**	**462.7**	**85.3**	**6 670.7**
TOTAL AMORTISSEMENTS	**6 519.0**	**467.5**	**85.3**	**6 901.2**

4.2.1 Dotation aux amortissements :

Le montant de la dotation aux amortissements s'élève à 467.5 K€, en augmentation par rapport à 2017 (389.6 K€) du fait principalement de l'amortissement en année pleine des travaux à Thuillier (83.8 K€) (cf.& 3.2.6).

4.2.2 Reprises d'amortissements :

Le montant des reprises d'amortissements (85.3 K€) correspond à la valeur des amortissements comptabilisés des immobilisations ayant fait l'objet de mises au rebut sur l'exercice.

4.3- Stocks (18.7 K€) :

Un inventaire physique des stocks a été réalisé au 31 décembre 2018 pour les produits suivants :

- Alimentation (ateliers de l'Îlot) ;
- Pièces automobile (ateliers de l'Îlot) ;
- Produits menuiserie (ateliers de l'Îlot).

4.4- Créances redevables :

Les créances redevables s'analysent de la façon suivante (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/18	Provisions pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/18
Clients des ateliers de l'Îlot	35.7	2.4	33.3
Services Pénitentiaires	25.7		25.7
Autres	0.8		0.8
Sous-total clients	**62.2**	**2.4**	**59.8**
Locataires du Service d'Accompagnement	1.1		1.1
Total des créances redevables	**63.3**	**2.4**	**60.9**

La valeur nette des créances redevables est en augmentation par rapport à fin 2017 (+16.4 K€) du fait d'une part des montants à recevoir au titre de l'activité des personnes placées sous bracelet électronique (+9.4 K€) et d'autre part des sommes à recevoir au titre de l'activité des ateliers à Amiens (+7.2 K€).

4.5- Autres créances :

Les autres créances s'analysent de la façon suivante (en K€) :

	Valeur brute au 31/12/18	Provisions pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/18
Subventions à recevoir	282.1		282.1
Crédit d'impôt taxe s/salaires	51.2		51.2
Remboursements OPCA à recevoir	43.8		43.8
IJSS et Mutex à recevoir	5.8		5.8
Participations résidents à recevoir	35.9	35.9	0.0
Autres créances	19.6		19.6
Total des autres créances	**438.4**	**35.9**	**402.5**

La forte diminution de la valeur nette des autres créances (-270.4 K€ par rapport au 31 décembre 2017) s'explique principalement par la baisse des IJSS et Mutex à recevoir (-10.3 K€), mais surtout par celle des subventions à recevoir (-298.0 K€) :

- A l'encaissement du solde de la subvention ANAH reçue pour le financement partiel des travaux à Thuillier (- 266.2 K€) ;
- A l'encaissement du solde des subventions de la ville d'Amiens et d'Amiens Métropole reçues pour le financement partiel des travaux de Thuillier (- 116.0 K€) ;
- A la hausse de la créance sur la subvention d'aides aux postes (+79.9 K€) ;
- A l'augmentation du solde à recevoir au titre de la dotation globale de fonctionnement de l'activité des lits halte soins santé des Augustins (+36.7 K€) ;
- A la baisse du mécénat et autres subventions à recevoir (-32.4 K€)

Malgré les augmentations des remboursements OPCA à recevoir et des autres créances (+38.7 K€).

4.6- Trésorerie :

Ce poste en diminution de 125.1 K€ (2 234.8 K€ fin 2018 contre 2 359.9 fin 2017) s'analyse de la façon suivante (en K€) (pour mémoire, depuis 2017, les contrats de capitalisation sont reclassés en immobilisation financière (530.9 K€)) :

	Valeur brute au 31/12/18	Provision pour dépréciation	Valeur nette au 31/12/18
Comptes sur Livret	1 500.2		1 500.2
Disponibilités	734.6		734.6
TOTAL TRESORERIE	**2 234.8**		**2 234.8**

4.6.1 Comptes sur livret

Au 31 décembre 2018, la trésorerie de l'association est placée majoritairement sur plusieurs comptes sur livret.

4.7- Charges constatées d'avance :

Ce poste (45.1 K€), en augmentation par rapport à 2017 (+15.2 K€), regroupe toutes les charges 2019 comptabilisées au 31 décembre 2018 (notamment les loyers et charges du premier trimestre 2019 du siège, les assurances et certains postes de maintenance).

5- Bilan : Passif

5-1 Fonds propres :

Les fonds propres de l'association enregistrent une diminution de 326.5 K€ par rapport au 31 décembre 2017 (soit -7.5 %), **et s'établissent à 4 002.0 K€, soit 67.9 % du total du bilan.**

La variation des fonds propres s'analyse comme suit (en K€):

Déficit de l'exercice 2018	-253.3
Amortissement des subventions d'investissement	-73.2
TOTAL VARIATION	**-326.5**

5.1.1 Réserves et reports à nouveau :

La variation des réserves et des reports à nouveau est principalement le reflet de l'affectation du résultat 2017 décidée par l'Assemblée Générale du 30 mai 2018 (en K€) :

	Situation 31/12/17	Affectation résultat 2017	Charges rejetées *	Résultat 2018	Situation 31/12/18
Réserve d'investissements	+438.4				+438.4
Réserve de trésorerie	+172.5				+172.5
Autres réserves	+99.8	-2.9			+96.9
Total des réserves	**+710.7**	-2.9			**+707.8**
Autres reports à nouveau	+184.3	- 228.9	-229.1		-273.7
Résultats sous contrôle de tiers	-375.7	+269.7	+229.1		+123.1
Résultat de l'exercice	+37.9	-37.9		-253.3	-253.3
Total des reports à nouveau	**-153.5**	**+2.9**	**0**	-253.3	**-403.9**

* Le poste "Autres reports à nouveau" comprend les résultats de gestion propre déduction faite des dépenses et des provisions ainsi que des déficits non repris par l'autorité de tarification ("charges rejetées").

5.1.2 Subventions d'investissements non renouvelables :

La variation des subventions non renouvelables s'analyse comme suit (en K€) :

	Montant net au 31/12/17	Nouvelles subventions	Amortis-sements	Solde net au 31/12/18
Vincennes (Îlot Val-de-Marne)	3.4		1.1	2.3
Menuiserie Ateliers de l'Îlot (Amiens)	13.2		1.7	11.5
Cuisine Ateliers de l'Îlot (Amiens)	7.1		2.6	4.5
Travaux Thuillier (Amiens)	921.3		62.5	858.8
Travaux Chemin Vert	76.6		5.3	71.3
Total subventions non renouvelables	**1 021.6**		**73.2**	**948.4**

Il n'y a pas eu de nouvelle subvention d'investissement non renouvelable sur l'exercice 2018.

5.2- Provisions pour risques et charges :

L'analyse de la variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit (en K€) :

	Provisions au 31/12/17	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31/12/18
Provisions pour risques :				
- risque salarial	54.4	26.2	6.5	74.1
- risque civil	107.6		107.6	
- Autre risque	10.0		10.0	
Total provisions pour risques	**172.0**	26.2	**124.1**	74.1
Provision pour charges :				
- indemnités nettes de départ en retraite	285.2		8.3	276.9
Total provisions pour charges	285.2			276.9
Total provisions pour risques et charges	**457.2**	**26.2**	**132.4**	**351.0**

5.2.1 Provisions pour litige prud'homal :

Une nouvelle provision liée à deux litiges en cours a été comptabilisée à hauteur de 26.2 K€ sur l'exercice 2018 alors qu'une reprise de 6.5 K€ a été faite pour un risque devenu caduque.

5.2.2 Provisions pour risque civil :

La provision constituée à hauteur de 107.6 K€ a été reprise du fait de la prescription des faits concernés.

5.2.3 Provisions pour autre risque :

La provision de 10 K€ qui avait été constituée en 2016 pour un risque lié à un litige concernant un appartement loué précédemment dans le cadre de l'activité de service d'accompagnement a été reprise en 2018.

5.2.4 Provisions pour indemnités de départ en retraite :

La provision pour indemnités de départ en retraite (IDR) a été valorisée selon la même méthode, dite "rétrospective", que pour les exercices antérieurs. Les principaux paramètres ont été identiques à ceux appliqués en 2017 (à l'exception du taux d'actualisation) :

- Âge de départ à la retraite : 65 ans ;
- Table de mortalité de la population française de 2004-2006 ;
- Taux de rotation du personnel ("turn-over") lent ;
- Taux de progression annuelle des salaires : cadres = 3 % et non-cadres = 2 % ;
- Taux d'actualisation = 1.57 % (contre 1.30 % en 2017) ;
- Départ modulé : 20 % à l'initiative de l'employeur et 80 % à celle du salarié.

Ce mode de calcul et l'ancienneté des salariés a entrainé une reprise de provision (= 8.3 K€).

5.3- Fonds dédiés :

Ils ont diminué de 35.8 K€ pour s'établir désormais à 412.5 K€.
Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique (cf. paragraphe 10.3 : "Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs").

Le total des fonds propres, provisions et fonds dédiés représentent désormais 4 765.4 K€, soit 80.8 % du total de bilan.

5.4- Emprunts et dettes financières divers :

Ce poste (15.5 K€), quasi stable par rapport au 31 décembre 2017, regroupe :

- Les prêts de donateurs = 10 K€
- Diverses cautions reçues (locataires, résidents) = 5.5 K€

5.5- Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

Cette rubrique (225.7 K€) est en forte diminution de 177.7 K€ par rapport au 31 décembre 2017 du fait principalement de reprise de charges à payer anciennes devenues caduques.

5.6- Dettes sociales et fiscales :

La variation des dettes sociales et fiscales s'analyse comme suit (en K€) :

	Valeur au 31/12/18	Valeur au 31/12/17	Variation
Cotisations sociales et taxes assises sur salaires dues	353.4	379.1	-25.7
Provisions pour congés payés, RTT, salaires à payer et charges afférentes	392.7	384.2	+8.5
Impôts à payer	3.2	3.6	-0.4
Total dettes sociales et fiscales	**749.3**	**766.9**	**-17.6**

La variation de ce poste (-17.6 K€ par rapport au 31 décembre 2017) s'explique donc principalement par :

- La diminution des charges sociales et taxes assises sur les salaires (-25.7 K€) en instance de paiement ;
- La hausse des provisions sur salaires, charges sociales et fiscales afférentes, dont les éléments variables de la paie réglés avec un mois de décalage (+8.5 K€).

5.7- Autres dettes :

Comme l'an passé, ce poste (95 K€) inclut, principalement, un remboursement à effectuer à un notaire (43 K€).

5.8- Produits constatés d'avance :

Ce poste (43.7 K€), regroupe tous les produits attribuables à l'exercice 2019 et comptabilisés au 31 décembre 2018 (principalement, les subventions au titre des 24 places d'urgence créées dans les établissements amiénois fin 2018, la subvention au titre de la halte de nuit gérée à la Passerelle ainsi que le financement partiel par le conseil départemental des salariés RSA Socle des ateliers de qualification de Paris).

6- Etat des créances et dettes

6.1- Etat des créances (brutes) :

	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	
Actif immobilisé :					
- prêts aux salariés					
- prêts "1 % logement"	211.3	13.6	31.6	166.1	
- cautions immobilières versées	54.9		54.9		
- contrats de capitalisation	530.9		530.9		
Sous-total actif immobilisé	**797.2**	**13.6**	**617.5**	**166.1**	
Actif circulant :					
- subventions à recevoir	282.1	282.1			
- locataires Service d'Accompagnement	1.1	1.1			
- clients (inclus Services Pénitentiaires)	61.4	61.4			
- remboursements sociaux à recevoir	43.8	43.8			
- participation résidents	35.9	35.9			
- crédit d'impôt de taxe sur salaires	51.2	51.2			
-IJSS et Mutex à recevoir	5.8	5.8			
- autres	20.4	20.4			
Sous-total actif circulant	**501.7**	**501.7**			
TOTAL	**1 298.9**	**515.3**	**617.5**	**166.1**	

La diminution des créances de 239.4 K€ par rapport à l'an dernier provient essentiellement de la baisse des subventions à recevoir (-298 K€) du fait principalement de l'encaissement des soldes des subventions reçues au titre du financement partiel des travaux de réhabilitation de l'immeuble de Thuillier.

6.2- Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes :				
- prêts fondateurs	10.0	10.0		
- cautions reçues	5.5	5.5		
- dettes fournisseurs et comptes rattachés	225.7	225.7		
- dettes sociales et fiscales	749.3	749.3		
- autres	95.0	95.0		
TOTAL DETTES	**1 085.5**	**1 085.5**		

La structure par terme des dettes et des créances est similaire à celle de 2017.
Le solde des créances et dettes à moins d'un an se traduit par une dette nette de 570.2 K€ supérieure de 64.6 K€ à celle de fin 2017 et largement couverte par la trésorerie disponible (2 234.8 K€).

7- Commissariat aux comptes

Dans le cadre du décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, il est précisé que le montant des honoraires relatifs au commissariat aux comptes et figurant au compte de résultat s'élève à 36.3 K€.

8- Engagements hors bilan

8.1- Crédit-bail :

L'association n'a aucun engagement en matière de crédit-bail.

8.2- Valorisation des dons et apports en nature :

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique au chapitre intitulé "Nature et quantité des ressources en nature".

8.3- Information sur les legs et donations :

Voir le commentaire sur le compte d'emploi des ressources issues de la générosité publique traitant des ressources.

8.4- Engagement donné :

Nantissement d'un compte sur livret association ouvert au crédit du nord pour un montant de 15 684.33 € en garantie d'une caution bancaire.

9- Compte d’emploi annuel des ressources

L’obligation d’établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public a été instituée par la loi du 7 août 1991 et définie par l'arrêté du 30 juillet 1993. Conformément à la réglementation, il constitue désormais une annexe à part entière des comptes annuels.

Le compte d’emploi annuel des ressources est établi conformément à l’avis n° 2008-08 du Conseil National de la Comptabilité et au règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008, relatifs aux associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Il est structuré de la façon suivante :

- Les colonnes (1) et (2) du tableau reprennent l’intégralité des emplois et des ressources de l’association figurant au compte de résultat ;
- La colonne (3) a pour objectif d’affecter les produits de la collecte par type d’emplois (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, investissements) ;
- La colonne (4) permet d’assurer le suivi de l’emploi des ressources collectées auprès du public lors de campagnes antérieures, et non utilisées à fin 2018.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES - exercice 2018 - en milliers d'euros

EMPLOIS	Emplois 2018 (1)	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018 (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		2 301,8
1 - MISSIONS SOCIALES			**1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**		
1-1 Réalisées en France	**7 767,0**		**1.1 Dons et legs collectés**	**1 746,7**	1 746,7
- Actions réalisées directement	7 767,0	1 398,8	- Dons manuels non affectés	1 296,7	
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	408,5	
			- Legs et autres libéralités non affectés	41,5	
1-2 Réalisées à l'étranger	**0,0**		- Legs et autres libéralités affectés		
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			**1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public**	**0,0**	0,0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**416,2**				
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	376,2	329,4			
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés					
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	40,0		**2- AUTRES FONDS PRIVES**		
			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	**5 479,5**	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**384,6**	250,5	**4- AUTRES PRODUITS**	**945,2**	
		1 978,7			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	**8 567,9**		**I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT**	**8 171,4**	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	**26,2**		**II - REPRISES DES PROVISIONS**	**133,6**	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	**298,5**		**III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS**	**334,3**	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		35,8
IV - EXCEDENTS DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			**V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE**	253.3	
V - TOTAL GENERAL	**8 892,6**		**VI - TOTAL GENERAL**	**8 892,6**	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		160,9			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-346,2			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 793,4	**VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public**		1 793,4
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		2 290,9

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	336,4		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	336,4	
Total	**336,4**		**Total**	**336,4**	

10- Ressources

Elles se décomposent en ressources collectées auprès du public (dons, mécénat et legs), et autres ressources, dont principalement les subventions et autres concours publics.

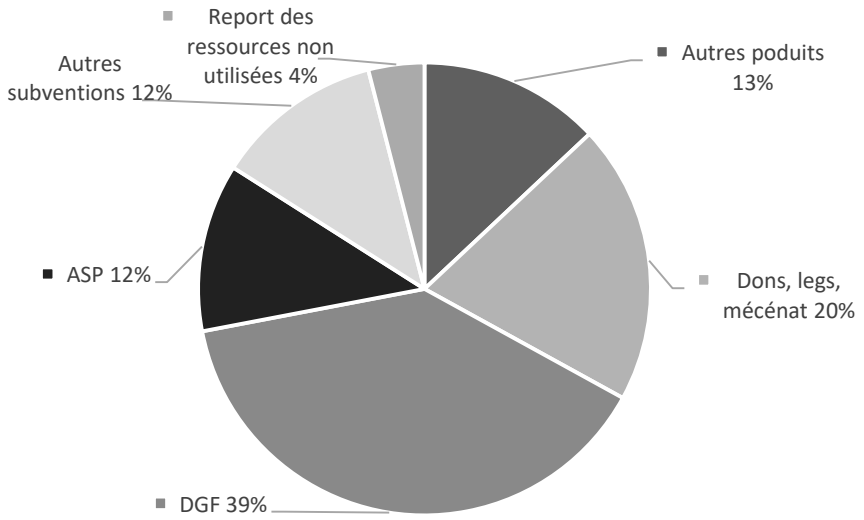

Ce graphique est peu différent de celui de l'année 2017 : il montre que les produits issus de la générosité du public constituent toujours la seconde ressource de l'association après les dotations globales de fonctionnement (DGF).

10.1- Ressources collectées auprès du public (1 746.7 K€) :

Les ressources brutes collectées en 2018 auprès du public s'élèvent à 1 746.7 K€ (contre 2 000.5 K€ en 2017, en baisse de 253.8 K€, soit -12.7 %). Leur part dans le total **des ressources de l'association** (20.2%) est en légère diminution par rapport à 2017.
Ces ressources comprennent :

- Les dons manuels non affectés (1 296.7 K€), que l'association peut utiliser pour tout emploi entrant dans le cadre de son objet social.
- Les dons manuels affectés (408.5 K€), dont :
  - Les fonds dédiés (298.5 K€) : il s'agit des produits de la collecte 2018 affectés à la réalisation d'une mission sociale spécifique, et clairement définie lors de la campagne. En 2018, des campagnes de fonds dédiés ont été menées en faveur :
    - De l'Atelier Qualification-Insertion (AQI) à Aubervilliers, Paris et Amiens (130.5 K€) ;
    - Du financement de travaux pour Chemin Vert (60.0 K€)
    - De la Passerelle et des Augustins, pour le financement de l'accompagnement social (60.0 K€)
    - Du financement des encadrants techniques et de l'accompagnement socio-professionnel des Ateliers de Montières (30.0 K€)
    - Du financement de formations, notamment pour la connaissance et l'accompagnement des personnes placées sous main de justice (10.0 K€)
    - Du financement de matériel à hauteur de 8 K€ pour les ateliers de Montières.
  - La collecte de dons déductibles de l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI), nécessairement affectée au financement des ateliers d'insertion d'Amiens, Paris et Aubervilliers (110.0 K€ nette de charges) ; comme c'est le cas pour l'ensemble du monde associatif, ce chiffre est en forte baisse par rapport à 2017 (221.9 K€).
- Les legs (41.5 K€, soit -116.6 K€ par rapport à 2017).

10.1.1 Les dons manuels :

Les dons manuels et le mécénat (1 705.2 K€) sont en diminution par rapport au 31 décembre 2017 (-137.2 K€, soit -7.5 %).
Ce montant inclut le mécénat à hauteur de 292.0 K€ en augmentation de 7.7 K€ par rapport à 2017. Il représente une part significative et indispensable pour financer les projets de l'Îlot.

L'origine de ces dons est un peu différente de celle de 2017 : la part provenant des campagnes d'information et de fidélisation diminue au profit de celle des campagnes de prélèvement automatique et autres.

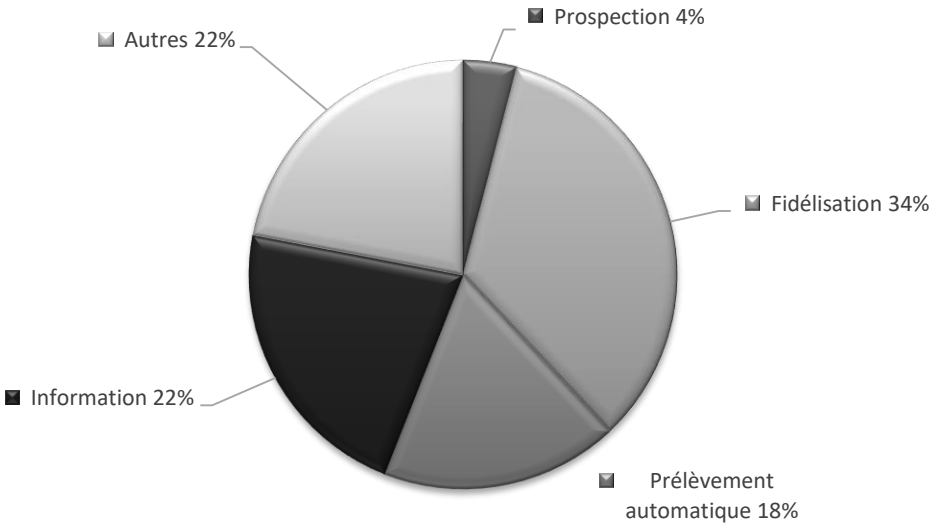

10.1.2 Les legs :

Cette ressource peut fluctuer de façon significative d'une année sur l'autre, dans la mesure où les legs ne sont comptablement enregistrés que lorsque les biens légués sont vendus. C'est ainsi que les legs réalisés en 2018 (41.5 K€) marquent une forte diminution par rapport à l'exercice précédent (-116.6 K€, soit -73.7 %) et s'inscrivent à un niveau inférieur à la moyenne de long terme.

En 2018, 6 legs ont été réalisés (en K€) :

Référence	Nature	Notification	Décision du CA	Date réalisation	Montant définitif
FRO-25	Legs Particulier	Octobre 2016	13/10/16	Mars 2018	3.0
LES-18	Liquidités	Janvier 2015	16/04/15	Avril 2018	1.5
GRA-26	Legs Particulier	Novembre 2016	20/04/17	Mai 2018	1.5
OUV-34	Legs Particulier	Janvier 2018	12/04/2018	Mai 2018	16.2
PAR-35	Legs Particulier	Février 2018	12/04/2018	Septembre 2018	0.6
SEG-36	Legs Particulier	Juillet 2018	18/10/2018	Octobre 2018	18.7
TOTAL					**41.5**

Au 31 décembre 2018, les legs en cours (acquis mais non encore autorisés ou réalisés) sont en hausse et se présentent de la façon suivante (en K€) :

Référence	Nature	Notification	Décision du CA	Montant estimé
CHE-24	Legs Particulier	Août 2016	13/10/16	5.0
BUC-27	Legs Particulier	Novembre 2016	20/04/17	15.0
HAN-28	Biens immobilier	Mai 2016	19/10/17	150.0
FOU-29	Legs Particulier	Septembre 2016	13/10/16	7.5
BER-31	Legs Particulier	Avril 2017	19/10/17	17.7
DEV-31	Liquidités	Avril 2017	20/04/17	283.0
JAY-32	Legs Universel	Juillet 2017	19/10/17	16.0
LAB-33	Legs Particulier	Novembre 2017	12/04/18	30.0
POM-37	Legs Particulier	Janvier 2018	12/04/18	1.5
LAU-38	Legs Particulier	Avril 2018	18/10/18	41.4
TOTAL				**567.1**

10.2- Autres ressources (6 892.6 K€) :

Le tableau du compte d'emploi des ressources présente également :

- Les subventions et autres concours publics (dont les dotations globales de financement) = 5 479.5 K€, en baisse de 3.2 % ;
- Les autres produits (dont les ventes des ateliers, la participation financière des résidents, les produits annexes, financiers, exceptionnels…) = 945.2 K€, en hausse de 10.5 % ;
- Les reprises de provisions (133.6 K€) et la consommation (brute) de fonds dédiés au cours de l'exercice (334.3 K€ ; voir point 10-3).

10.3- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs (334.3 K€)

Les ressources collectées auprès du public en 2018 et affectées à la réalisation d'une mission spécifique font l'objet d'un traitement particulier si elles n'ont pas été utilisées à la fin de l'exercice de collecte.

Ces ressources non utilisées sur l'exercice (298.5 K€) sont enregistrées en charge "Engagements à réaliser sur ressources affectées" en fin d'exercice, venant en déduction du résultat. Ces ressources sont alors inscrites en compte "Fonds dédiés" et figurent au passif du bilan.

Puis au cours des exercices suivants, ces sommes sont reprises au fur et à mesure de la réalisation des missions spécifiques pour lesquelles elles avaient été collectées. Elles font alors l'objet du "Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs", venant en majoration du résultat (334.3 K€ en 2018).

Le tableau des fonds dédiés de l'exercice 2018 a donc évolué de la façon suivante (en K€) :

	Fonds à engager au 31/12/17	Engagements à réaliser sur ressources affectées	Utilisations de l'exercice	Fonds restant à engager au 31/12/18
Séjour été Thuillier	+22.9		*-22.9*	
Travaux Thuillier	+239.1		*-16.2*	+222.9
Activités des Ateliers de Qualification - Insertion	*+11.0*		*-5.9*	*+5.1*
Travaux Chemin Vert	+9.6	*+60.0*	*-2.0*	+67.6
Investissements Ateliers de l'Îlot	*+24.7*	*+8.0*	*-6.3*	*+26.6*
Investissements Augustins	*+10.0*		*-0.5*	*+9.5*
Projets associatifs Îlot	*+80.0*	*+80.0*	*-80.0*	*+80.0*
Accompagnement Social La Passerelle et les Augustins		*+40.0*	*-40.0*	
Ateliers de Qualification – Insertion	*+50.0*	*+50.5*	*-100.5*	
Actions de communication	*+0.9*			*+0.9*
Développement des Ateliers de Qualification - Insertion		*+60.0*	*-60.0*	
Total fonds dédiés	**+448.2**	**+298.5**	**-334.3**	**+412.5**

Pour mémoire, la collecte de dons déductibles de l'IFI (qui a remplacé l'ISF en 2018) est imputée immédiatement et directement sur les comptes des Ateliers (Paris, Aubervilliers ou Amiens) et il n'y a donc pas lieu de constater des fonds dédiés pour "Collecte IFI".
Ce tableau montre que les fonds dédiés diminuent entre 2017 et 2018 (-35.8 K€).
Cette "reprise nette" impacte positivement le compte de résultat 2018 de 35.8 K€ vs un impact négatif de 27.6 K€ en 2017.

Les fonds dédiés relatifs aux séjours été, n'ayant pas été mouvementés depuis plusieurs exercices, ont été intégralement repris sur 2018.

11- Emplois

Ils se décomposent en emplois au titre des :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

11.1- Missions sociales :

Ce poste (7 767 K€, à comparer à 7 462.1 K€, K€ en 2017, soit +4.1 %) correspond au total des charges d'exploitation des différentes missions sociales, minorées des dotations aux provisions.
Les missions sociales représentent donc 87.3 % du total des emplois de l'association.

Ces 7 767 K€ se répartissent comme suit (en K€) :

	2018
Chemin Vert (Paris)	1 208.4
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Paris	276.2
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Aubervilliers	333.4
Îlot Val-de-Marne	914.6
Thuillier (Amiens)	951.9
Augustins (Amiens)	1 093.4
Ateliers de l'Îlot (Amiens)	1 681.7
Atelier Qualification-Insertion (AQI) Amiens	179.2
Passerelle (Amiens)	1 113.4
Service d'Accompagnement	13.0
Autres activités sociales et projets	1.8
TOTAL EMPLOIS MISSIONS SOCIALES	**7 767.0**

Les missions sociales augmentent de 4.1 %, et la répartition par activité est similaire à celle de 2017 :

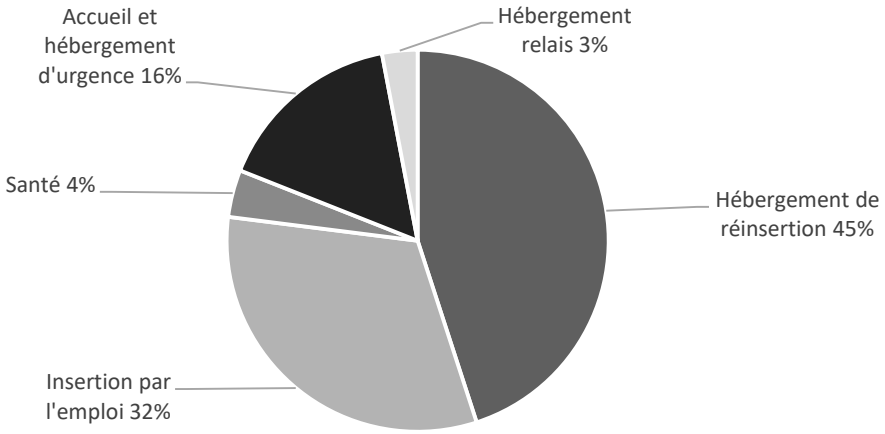

- L'hébergement de réinsertion (45% du total des missions sociales) regroupe les 4 CHRS (Chemin Vert, Îlot Val-de-Marne, Augustins et Thuillier), l'unité de stabilisation des Augustins (Amiens) et le service d'Accompagnement.
- L'insertion par l'emploi (32% du total des missions sociales) regroupe les ateliers d'insertion d'Amiens (automobile, menuiserie et restauration collective), de Paris et d'Aubervilliers.

- L'accueil et l'hébergement d'urgence (16% du total des missions sociales) regroupent la Passerelle et les places d'accueil d'urgence de Thuillier et des Augustins.
- L'hébergement relais (3% du total des missions sociales) correspond à la maison-relais des Augustins (20 places).
- La santé (4% du total des missions sociales) correspond à l'activité des "Lits Halte Soins Santé" des Augustins et de Thuillier (11 places dont 5 ouvertes en fin d'année).

Pour mémoire, le total des emplois des missions sociales (7 767 K€) est constitué :

- Des coûts directs de fonctionnement des établissements (7 338.9 K€ à comparer à 6 989.3 K€ en 2017), qui représentent 94.5 % de ce total
- D'une quote-part des charges de personnel du siège social (428.1 K€ à comparer à 472.8 K€ en 2017), soit 5.5 % du total.

  Cette quote-part résulte d'une règle d'affectation stable depuis 2009, mais dont les taux avaient été réactualisés en 2017.

	Missions sociales	**Appel à la générosité du public**	**Frais de recherche de subventions**	**Non affecté**
Direction Générale	64.1 %	1.4 %		34.5 %
Direction des ressources humaines				
- Responsable	56.1 %			43.9 %
- Assistante	67.3 %	0.2 %		32.5 %
Direction administrative et financière				
- Responsable	51.1 %	6.5 %	30.0 %	12.4 %
- Comptable	87.0 %	3.2 %		9.8 %
- Comptable / Paie	92.9 %			7.1 %
- Assistante de direction	39.4 %	5.0 %		55.6 %
Chargées de communication	40.0 %	40.0 %	12.0 %	8.0 %
Responsable qualité				100.0%
Personnel d'entretien				100.0 %
TOTAL REPARTI (K€)	**428.1 K€**	**49.2 K€**	**40.0 K€**	**197.3 K€**

11.2- Frais de recherche de fonds :

Après une forte augmentation en 2017 (+40.8%), ce poste diminue en 2018 de 13.3 % : 416.2 K€ ont été consacrés à la recherche de fonds, soit 62.9 K€ de moins qu'en 2017.
Ce chiffre regroupe les frais d'appel à la générosité du public (376.2 K€) et les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics (40 K€).
Les frais de recherche de fonds représentent désormais 4.7 % du total des emplois.

11.2.1 Frais d'appel à la générosité du public :

Les frais d'appel à la générosité du public (376.2 K€) sont en diminution de 14.2 % par rapport à 2017 (438.4 K€). Ils représentent cette année 22.1% des dons qu'ils ont permis de collecter, soit un ratio en légère diminution par rapport à l'exercice précédent (23.8% en 2017). Le ratio les rapportant au total des ressources issues de la générosité du public (legs compris) est de 21.5%, chiffre également en légère diminution par rapport à 2017.

Ces frais se décomposent comme suit :

	2018	2017	Variation en %
Conception et impression des mailings	45.5	27.3	+66.7%
Affranchissement et envoi des mailings	159.5	143.2	+11.4%
Charges de personnel	77.3	176.1	-56.1%
Gestion du fichier des donateurs	55.8	36.6	+52.5%
Autres charges	16.6	13.4	+23.9%
Sous- total coûts directs d'appel à la générosité du public	**354.7**	**396.6**	**-10.6%**
Coûts d'information et de communication	21.5	41.8	-48.6%
TOTAL	**376.2**	**438.4**	**-14.2%**

La baisse des frais de personnel de 98.8 K€ (77.3 K€ en 2018 vs 176.1 K€ en 2017) s'explique par l'absence partielle de responsable de la collecte en 2018 suite à son départ fin mai ; en outre l'exercice 2017 avait supporté le coût de départ de la précédente titulaire du poste.

11.2.2 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics :

La somme de 40 K€ correspond à la quote-part du temps de travail que le responsable administratif et financier et les chargées de communication consacrent à la recherche de subventions (cf. paragraphe 11.1).

11.3 Frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement (384.6 K€) diminuent significativement par rapport à 2017. Ils sont constitués de :

- La part non affectée des charges de personnel du siège (197.3 K€) ;
- La totalité des autres frais de siège (187.3 K€).

Ils représentent 4.3 % du total des emplois (vs 5.4 % en 2017).

12- Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018

La colonne (3) du tableau "Compte d'emploi annuel des ressources" montre que, en 2018, le montant total des ressources collectées auprès du public, affecté aux emplois, s'élève à 1 793.4 K€.
Ce chiffre comprend principalement les missions sociales (1 398.8 K€, à comparer à 1 157.3 K€ en 2017), soit 78.0 % de l'affectation des ressources collectées auprès du public, dont le détail est fourni dans le tableau ci-après (en K€) :

	Emplois	Ressources hors générosité du public	Affectation des ressources issues de la générosité du public
Chemin Vert	1 208.4	1 087.4	121.0
Îlot Val-de-Marne	914.6	891.7	22.9
AQI Paris	276.2	110.1	166.1
AQI Aubervilliers	333.4	146.2	187.2
Thuillier	951.9	913.8	38.1
Passerelle	1 113.4	1 016.2	97.2
Augustins	1 093.4	933.6	159.8
Ateliers de l'Îlot	1 681.7	1 153.1	528.6
AQI Amiens	179.2	103.1	76.1
Service d'Accompagnement	13.0	13.0	
Autres (dont projets)	1.8		1.8
TOTAL MISSIONS	**7 767.0**	**6 368.2**	**1 398.8**

Le montant des ressources issues de la générosité du public, ainsi affecté aux différentes missions sociales, permet d'équilibrer le compte de résultat de ces missions. Une correction doit cependant être apportée à cette affectation, car les emplois de certaines missions sociales peuvent inclure une quote-part d'amortissements, concernant des immobilisations financées antérieurement par la générosité du public.

Il y a donc lieu de neutraliser le montant de ces amortissements (ligne VI du compte d'emploi des ressources : -346.2 K€). Cette neutralisation concerne principalement les travaux d'aménagement des ateliers de l'Îlot et de Chemin Vert, et dans une moindre mesure ceux de Thuillier.

De ce fait, le montant net des ressources issues de la générosité du public affectées aux missions sociales s'élève à 1 052.6 K€ (840.5 K€ en 2017).

Le solde des ressources issues de la générosité du public est affecté aux :

- Frais d'appel à la générosité du public = 329.4 K€ ;
- Frais de fonctionnement = 250.5 K€ ;
- Acquisitions d'immobilisations = 160.9 K€.

13- Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018

Cette dernière partie du tableau (colonne (4) permet de suivre, d'une année à l'autre, l'utilisation faite des ressources collectées auprès du public.

Compte tenu :

- Du solde des ressources collectées auprès du public et non utilisées au 31 décembre 2017 (2 301.8 K€) ;
- Des ressources collectées auprès du public en 2018 (1 746.7 K€) ;
- Des emplois financés par ces ressources en 2018 (1 793.4 K€) ;
- Et de la reprise sur fonds dédiés (35.8 K€) ;

Le solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées au 31 décembre 2018, s'élève à **2 290.9 K€,** en diminution de 10.9 K€ par rapport à l'exercice précédent.

C'est ce solde qui sera repris dans le compte d'emploi annuel des ressources de l'exercice 2019. Il servira entre autres à financer, dans les années à venir, les projets en cours de l'association, notamment le développement de l'Atelier Qualification-Insertion et les travaux à réaliser sur nos immeubles.

14- Nature et quantité des ressources en nature

L'association bénéficie, dans le cadre de ses activités d'insertion et d'aide sociale à Amiens, de dons importants de denrées alimentaires, destinées à l'atelier de restauration collective. Ces denrées proviennent de l'hypermarché Auchan, à Amiens, pour lequel l'association effectue quotidiennement un tri de denrées périssables et diverses autres opérations de manutention.

Ces dons ont fait l'objet d'une valorisation, fondée sur le prix de vente grand public des articles étiquetés. En 2018, la valeur ainsi calculée des denrées alimentaires données à l'association s'établit à 336.4 k€, en légère hausse de 8.5 K€ par rapport à l'exercice précédent (+2.6 %).

Ce montant doit cependant être modulé de deux facteurs :

1- La valorisation ne concerne que les produits étiquetés ; elle n'inclut pas les produits en vrac, dont principalement les fruits et légumes, dont l'estimation tant en poids qu'en montant suppose une organisation dont l'association n'a pas les moyens de se doter aujourd'hui ;

2- De nombreux produits, dont la date limite de consommation est proche ou dont l'emballage est abîmé, doivent être jetés après un deuxième tri effectué en cuisine, à leur arrivée dans les locaux de l'association ; d'autres ne peuvent être cuisinés ou servis avant leur péremption, et doivent également être jetés.

Globalement, il semble raisonnable d'estimer que les denrées non valorisées d'un côté, et celles jetées ou données de l'autre, se compensent en valeur, et que le montant valorisé pour les seuls produits étiquetés est représentatif de la valeur du don alimentaire de l'hypermarché.

15- Etat des effectifs bénévoles

Le bénévolat s'est développé selon les axes suivants en 2018 :

- **Chemin Vert :**
  - Remise à niveau des savoirs de base et enseignement du français comme langue étrangère (F.L.E.) : 1 bénévole
  - Approche sur les questions budgétaires et participation aux repas du soir : 1 bénévole
  - Connaissance de l'entreprise : 1 bénévole
  - Intervention sur le numérique: 1 bénévole
  - Association Solidarités nouvelles face au Chômage (SNC) : Action de remise à l'emploi
  - Champs libres : activités diverses (culturelles, sportives…) auprès des résidents

- **La Passerelle :**
  - Participation aux repas auprès des résidents : 1 bénévole

- **Val-de-Marne :**
  - Développement de la maîtrise orale du français : 1 bénévole

- **Atelier de Qualification-Insertion Ile-de-France :**
  - Accompagnement dans les techniques de recherche d'emploi : 1 bénévole
  - Cours d'informatique : 1 bénévole
  - Apprentissage du français : 1 bénévole

- **Thuillier :**
  - Diététique : 1 bénévole

- **Augustins :**
  - Organisation d'activités sportives : 1 bénévole
  - Découverte de techniques de relaxation : 1 bénévole
  - Soins de nursing et d'aide à la vie quotidienne : 1 bénévole
  - Accompagnement de la découverte d'Amiens pour les primo arrivants : 1 bénévole

16- Informations clefs

	2018	2017	2016
Part des missions sociales par rapport au total des emplois	87.3%	84.6%	90.8%
Part des coûts de collecte dans les produits de la générosité	21.5%	21.9%	15.4%
Effectif salarié (en ETP) Dont personnel en insertion	137.5 44.2	141.4 44.8	138.6 43.4
Total annuel des trois salaires les plus élevés (K€)	231.4	228.3	224.8
Total des rémunérations versées aux administrateurs	0.0	0.0	0.0

17- Glossaire

ACI :	Ateliers et Chantiers d'Insertion
ALT :	Aide au logement temporaire
ASP :	Agence de Services et de Paiement
AQI :	Atelier Qualification-Insertion de l'Îlot
CAF :	Caisse d'Allocations Familiales
CASF :	Code de l'Action Sociale et de la Famille
CER :	Compte d'Emploi des Ressources
CHRS :	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CP :	Congés Payés
CRC :	Comité de la Règlementation Comptable
DDCS :	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DGF :	Dotation Globale de Fonctionnement
DISP :	Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires
ETP :	Equivalent Temps Plein
FIPD :	Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance
LHSS :	Lits Halte Soins Santé
OPCA :	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
RSA :	Revenu de Solidarité Active
SPIP :	Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

L'ÎLOT

UN ACCUEIL, UN TOIT
UN NOUVEAU DÉPART

Association reconnue d'utilité publique

88 boulevard de la Villette ▯ 75019 Paris
01 43 14 31 00 ▯ maisons-accueil@ilot.asso.fr ▯ **www.ilot.asso.fr**